

A VRAI LIRE...

Votre actualité, notre regard **AF** AGIRAGRI

Octobre 2019 - #19

OFFERT PAR



Experts, dans la logique de vos intérêts

membre du Groupement AGIRAGRI

ACTU VITICULTURE

Une petite récolte mais supérieure à 2017
70 % des spiritueux et 30 % du vin importés en Chine
Une bonne récolte en Champagne
Progression des vins bio
Le Champagne recule, le Prosecco perce
Incompréhension franco-anglaise

p 2
p 2
p 2
p 2
p 3
p 3

ACTU ELEVAGE

Lait : La baisse de la production fait augmenter les prix
Volailles : Le solde du commerce extérieur se dégrade
Coûts de production : Un dossier indispensable pour ceux qui travaillent avec les éleveurs
Pékin remet en vente du porc congelé

p 4
p 4
p 4
p 5

ACTU GRANDES CULTURES

Grosse récolte de blé tendre et d'orge
Une 7^e récolte mondiale abondante

p 6
p 6

ACTU FRUITS & LÉGUMES

Tomates : Prix élevés, production en recul
Courgettes : mi-figue, mi-raisin
Pêches : Un chiffre d'affaires en hausse
Pommes : Un marché européen moins concurrentiel

p 7
p 7
p 7
p 7

GESTION & DROIT

PLF 2020 : l'agriculture oubliée

p 8

PORTRAIT D'AVENIR

« On m'a confié un terroir, je veux le transmettre »

p 10

DERNIÈRE MINUTE

Notre excédent commercial s'améliore en 2019
Le ciseau des prix redevient défavorable malgré Egalim
Comportement alimentaire des Français

p 12
p 12
p 12

CULTURE

Dans les bottes de son père

p 13

PARLONS DE NOUS

Une 5^e Convention AGIRAGRI sous le signe du PARTAGE

p 14



L'EDITO

Des céréales Bio très rentables

Une ferme bio de 300 ha dégage une marge nette de 157 000 € alors qu'en système traditionnel, la marge tombe à 82 000 € pour la même superficie. Ce sont les résultats d'une étude ⁽¹⁾ menée pendant dix ans par Arvalis, le très sérieux Institut du végétal, sur des parcelles d'essai dans sa ferme de Boigneville en Ile-de-France. Comment Arvalis aboutit à ce constat ? Pour le produit brut, les prix supérieurs du Bio compensent en partie la différence de rendement. En valeur, le produit brut/ha du Bio est inférieur de 140 €/ha seulement à celui du conventionnel. Mais pour la marge nette, cet écart est largement compensé par une économie de 431 €/ha sur les charges.

Le système Bio consomme cinq fois moins de charges que l'autre (547 € en traditionnel et 116 € en Bio) ! De plus, il bénéficie d'une prime supplémentaire de 208 €/ha. Si l'on retire les soutiens publics aux deux systèmes, la marge nette est très faible mais elle reste favorable au Bio avec 71 €/ha, soit 21 300 € pour 300 ha contre 31 €/ha pour le conventionnel, soit 9 300 € pour 300 ha.

La conversion en Bio est toujours une période difficile à gérer car il s'agit de modifier complètement la manière de produire, la façon de penser. Si les aides Bio poussent à faire le pas, elles ne font pas tout. L'étude d'Arvalis montre enfin ce que tout le monde pressentait : le Bio est rentable pour ceux qui le maîtrisent.

*"Le système Bio consomme
5 fois moins de charges"*

De plus, il nécessite plus de main d'œuvre, occasionne moins de pollution et correspond à une attente croissante des consommateurs. Alors pourquoi avoir attendu si longtemps en France pour démontrer sa pertinence économique ? Ce n'est pas l'absence d'un appareil de formation, de développement et de recherche, que nous avons performant, mais bien une question de culture : la diversité ne fait pas partie de nos gènes nationaux.

Il y a 40 ans, l'Inra n'avait dégagé qu'un demi-poste sur le Bio et les producteurs qui se risquaient dans cette voie n'étaient pas accompagnés. Autre particularité française, il est grossier de parler de revenu sauf pour se plaindre ! D'où le succès de la fable répétée en boucle sur les 350 €/mois que ne parviendraient pas à gagner la moitié des agriculteurs.

Si l'on faisait davantage d'études sur les résultats économiques des exploitations, on verrait qu'ils dépendent autant de la capacité de gestion, des circuits de commercialisation et du choix de vie des agriculteurs que du type de produits. L'essentiel est de pouvoir s'appuyer sur des études sérieuses sans à priori idéologique.

1. Les chiffres publiés sont une moyenne pour les 5 années entre 2014 et 2018.

EN SAVOIR PLUS



AGIRAGRI
Groupement d'experts comptables et d'avocats

SC AGIRAGRI
85 Boulevard de Charonne
75011 PARIS
SIREN : 53530200400010
N° d'identification au RCS :
Paris B 535 302 004
Directeur de Publication :
Olivier AUGERAUD
Rédactrice en chef :
Arielle DELEST
Comité de rédaction :
Bernard BIZOUARD
Julien FORGET
Rédacteur :
Lucien BOURGEOIS
Réalisation :
C.O.T.C Communication

ACTU VITICULTURE



[EN SAVOIR PLUS](#)



Une petite récolte mais supérieure à 2017

D'après les prévisions d'août dernier, la récolte 2019 serait inférieure de 12 % à celle de 2018 mais supérieure de 4 % à la moyenne des cinq dernières années. Ce n'est pas la sécheresse d'été qui a eu les plus graves conséquences car la vigne sait résister au stress hydrique et la sécheresse prévient la diffusion des maladies. Mais, il y a eu des gels tardifs, de la grêle au printemps et de la coulure au moment de la floraison.

Gel, grêle et coulure



[EN SAVOIR PLUS](#)



[EN SAVOIR PLUS](#)



70 % des spiritueux et 30 % du vin importés en Chine

Les exportations de Cognac en Chine ne cessent de progresser depuis 10 ans. Selon les données douanières chinoises, de janvier à juin 2019, la Chine a importé 1,22 milliard de dollars (USD) de vins. Sur ce total, les importations de vins français se sont chiffrées à environ 350 millions USD, soit 30%. Pendant la même période, la Chine a importé 680 millions de dollars (USD) de spiritueux. Sur ce total, les importations provenant de France ont représenté 460 millions USD, soit environ 70 %.

Progression du Cognac



[EN SAVOIR PLUS](#)



Une bonne récolte en Champagne

En Champagne, le réchauffement climatique est une réalité. La température moyenne a augmenté de 1,1°C en 30 ans avec un pic à 42,9°C enregistré le 25 juillet. Cet accroissement des températures provoque certes de l'échaudage mais n'est pas nécessairement une mauvaise chose pour cette région septentrionale. En 2019, le rendement atteint 10 000 kg/ha et permettra de satisfaire la demande. La Champagne s'est fixée deux objectifs majeurs : 0 herbicide à partir de 2025 et 100 % des exploitations sous certification environnementale en 2030.

0 herbicide d'ici 2025

Progression des vins bio

Ce n'est plus une niche. Certes, les 94 000 ha de vignes Bio ne représentent que 12 % du vignoble. Mais la demande dépasse largement l'offre. Le marché progresse de 20 % par an en valeur. Les reconversions s'accroissent et touchent de plus grandes exploitations. Les surfaces concernées progressent beaucoup plus vite que le nombre des exploitations. Pour faciliter l'écoulement de la production pendant les trois ans de la conversion, un nouveau logo a été créé, Conversion en Agriculture Biologique (CAB). Imaginé par Sudvinbio, l'association interprofessionnelle des vins Biologiques du Languedoc, il est utilisé par 28 opérateurs et sera bientôt étendu à l'ensemble de la région Paca.

Nouveau logo CAB



[EN SAVOIR PLUS](#)



ACTU VITICULTURE



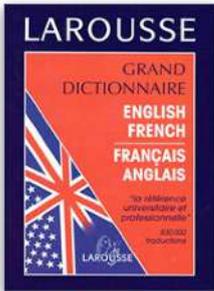
EN SAVOIR PLUS



Le Champagne recule, le Prosecco perce

On observe une chute de 7 % des ventes de Champagne de juin 2018 à juillet 2019 en grande distribution. Les Champagnes servaient souvent de produits d'appel avec des ventes à perte. La Loi Egalim l'interdit dorénavant, même si de grandes enseignes réussissent à contourner la réglementation... Dans le même temps, les ventes de Prosecco italien gagnent du terrain et progressent de 25 %. Les ventes sont stimulées par toutes les recettes de Spritz qui montrent la capacité de nos partenaires italiens à inventer des nouvelles variantes d'apéritifs. Le Crémant d'Alsace progresse lui aussi rapidement, ainsi que les Crémants des autres régions. En revanche, les vins doux, la Clairette de Die sont en baisse.

Les Crémants progressent



EN SAVOIR PLUS



Incompréhension franco-anglaise

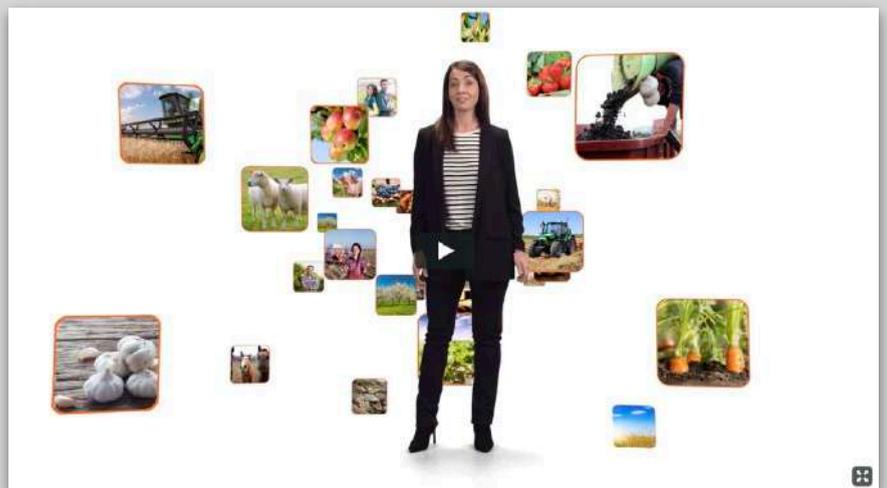
Il faut toujours se mettre à la place des acheteurs. Nous utilisons un vocabulaire spécialisé pas toujours bien maîtrisé des consommateurs de la langue française, alors pour des Anglais... Une enquête menée au Royaume-Uni montre que le terme « terroir » évoque pour 30 % d'entre eux un film d'horreur et pour 28 % une race de chien ! En pratique, un tiers des consommateurs se fie à l'attractivité de l'étiquette et 10 % seulement connaissent les noms indiqués. Il y a encore du chemin à parcourir sachant que la France expédie 22 millions de bouteilles dans ce pays...

"Terroir", film d'horreur

AF AGIRAGRI
Et çAA, vous connaissez ?

A voir ou revoir :
le film de présentation
du groupement

VOIR ICI



ACTU ELEVAGE



EN SAVOIR PLUS



Lait : La baisse de la production fait augmenter les prix

La canicule inquiète les éleveurs qui craignent de ne pas avoir assez de fourrages cet hiver pour nourrir leurs animaux. C'est la deuxième année que cela se produit se traduisant par une baisse de la production laitière d'un peu moins de 1 % en juillet mais de plus de 1 % en cumul annuel. De ce fait, les prix se tiennent mieux et ont augmenté de 4,3 % en juillet par rapport à juillet 2018. D'un an sur l'autre, la collecte européenne progresse à peine (+ 0,4% en juin). Outre la France, les deux autres grands pays producteurs connaissent une baisse de la production. Elle est de 0,8 % en Allemagne et de 2,7 % aux Pays-Bas. En revanche, certains pays connaissent une augmentation de la production. C'est le cas du Royaume-Uni et de la Pologne où la hausse dépasse 2 % et surtout, de l'Irlande où elle atteint 10 %.

+10 %
en Irlande



EN SAVOIR PLUS



Volailles : Le solde du commerce extérieur se dégrade

Décidément, le divorce se confirme dans le secteur de la volaille entre une consommation qui reste soutenue et une production française qui ne parvient plus à satisfaire la demande nationale et encore moins étrangère. Contrairement à une idée reçue, la consommation de poulets progresse encore de 2,4 % et celle de canards de 3,2 % sur les sept premiers mois de 2019 mais celles de pintades et de dindes plongent de respectivement 7 % et 3 %. En juillet, les abattages diminuent de 3 %. On observe la même chute sur le cumul des sept premiers mois de 2019. La baisse est un peu moins forte pour les poulets (- 2,5 % en tonnage) que pour les dindes et les pintades (- 6 %). Seuls les abattages de canards à gaver progressent faiblement de 1,6 %. Dans ce contexte de diminution de la production française, les importations de viandes de volailles augmentent de 3,7 % et les exportations diminuent de 12,9 %. En valeur, le déficit du commerce extérieur atteint 266 millions € pour les sept premiers mois de 2019 dans un secteur qui était autrefois largement excédentaire.

Importations :
+ 3,7 %

Coûts de production : Un dossier indispensable pour ceux qui travaillent avec les éleveurs

L'Institut de l'élevage (Idele) publie fort à propos une plaquette sur le calcul des coûts de production pour les filières bovines, ovines et caprines. « Dossier coûts de production » n°501 à 18 €. Il existe aussi un logiciel utilisable et des sessions de formation pour apprendre à le maîtriser.

Pour l'année 2018 par exemple, la hausse des coûts de production serait comprise entre 2 et 4 % selon les systèmes. A noter en particulier une hausse des carburants de 20 % et de la paille (+ 40 %). Ils ont calculé que le surcoût lié à la sécheresse pouvait être évalué entre 14 et 45 € par UGB en fonction des zones concernées. Ce surcoût correspond à une estimation des achats de fourrage après déduction des aides sécheresse.

Hausse des
coûts de
2 à 4 %



EN SAVOIR PLUS



ACTU ELEVAGE



Pékin remet en vente du porc congelé

Le prix des produits alimentaires reste un enjeu politique pour le premier producteur mondial de porc. Or, la peste porcine africaine fait des ravages en Chine et les abattages pour enrayer la propagation de la maladie se multiplient sans que l'on sache quand et dans quelles conditions, le Gouvernement sera capable d'endiguer l'épidémie. La conséquence immédiate est la montée des prix sur le marché national. Le prix du porc aurait augmenté de 50 % depuis le début de l'année 2019 pour s'établir à de 2,5 €/kg, alors que la cotation de Plérin (porc Breton) est de 1,70 € actuellement !

Le porc est la viande la plus consommée en Chine. Pour éviter le mécontentement de la population, Pékin remet en vente les stocks de produits congelés.

Les gouvernants régionaux du pays sont restés intransigeants sur le problème de la sécurité alimentaire pour les céréales, apportant ainsi un démenti à tous les experts, comme Lester Brown, qui avaient prédit un déficit colossal au motif que le pays serait incapable de se nourrir. Or, la Chine est devenue le premier producteur mondial de céréales et détient désormais le premier stock mondial pour le blé, le riz et le maïs. Mais depuis quelques années, les importations de soja se sont envolées pour permettre une production croissante de porc et de lait. Pourtant, le pays ne parvient pas à maîtriser le développement de ces productions sans accident sanitaire. De plus, la mise en place de mégafermes a entraîné des coûts de production largement supérieurs à ceux du marché mondial.

En attendant de trouver la bonne recette, la crise porcine va provoquer la disparition d'un grand nombre de petites exploitations et le ralentissement de la croissance industrielle ne permettra pas d'accueillir toute cette population en ville. Va t-on assister à des importations croissantes de viandes ou à un changement radical dans la politique de développement agricole chinoise ? Une évolution intéressante à observer au moment où la Chine vient de prendre la direction de la FAO.

Pour en savoir plus : Nous avons la chance d'avoir en France un des meilleurs spécialistes de la politique agricole chinoise. Jean-Marc Chaumet est agroéconomiste à l'Institut de l'Elevage. Co-auteur du livre "[La Chine au risque de la dépendance alimentaire](#)" (Presses universitaires de Rennes, 2017), il est aussi rédacteur en chef de la [lettre de veille Chine Abcis](#) sur les produits agricoles chinois, en particulier les produits animaux.

Peste porcine
africaine

Trouver la
bonne recette



Exco FSO sera présent au salon SITEVI
en partenariat avec La Vigne / Vitisphère
Montpellier / 27 novembre

Table-ronde sur les problématiques de l'emploi
dans les exploitations viticoles

ACTU GRANDES CULTURES



EN SAVOIR PLUS



Grosse récolte de blé tendre et d'orge

Au 1^{er} septembre, on peut s'attendre à une récolte proche du record de 2015 en blé tendre avec 39,4 millions de tonnes (Mt) contre 40,9 Mt en 2015. Le rendement moyen serait de 78,6 qx/ha. C'est une progression de 15 % par rapport à 2018 et de 11 % seulement par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Même constat optimiste pour l'orge dont la production atteint 13,6 Mt soit une progression de 22 % en un an et de 16 % sur cinq 5 ans. Reste des incertitudes sur la production de maïs mais on prévoit une légère hausse de 2 % par rapport à 2018 malgré la sécheresse.

En revanche, net recul pour le blé dur (- 16 %) et surtout le colza d'hiver (- 30 %). Pour les oléagineux, la production de colza de printemps, de tournesol et de soja progresse légèrement limitant la baisse d'ensemble à 20 % par rapport à l'année dernière.

La production de betteraves à sucre pourrait diminuer de 7 % alors que celle de pommes de terre de consommation de demi-saison progresserait de 10 %.

Les autres pays européens ont connu des évolutions semblables avec de fortes augmentations pour le blé tendre et l'orge surtout en Pologne mais aussi en Allemagne. Avec 145 Mt, la récolte de céréales européenne de 2019 est supérieure à celles des deux années précédentes. Baisse de la production aussi pour le colza et le blé dur.

Incertitudes
pour le maïs

Une 7^e récolte mondiale abondante

Les années se suivent et se ressemblent. Pendant la campagne 2013-2014, la production mondiale a dépassé les deux milliards de tonnes. Depuis la campagne 2016-2017, cette production dépasse même 2,1 milliards de tonnes. Pour la prochaine campagne 2019-2020, les prévisions du Conseil international des céréales sont de 2,148 milliards de tonnes (Mt).

Sur les 10 dernières années, la production mondiale a augmenté de 375 Mt et la consommation de 320 Mt. La consommation humaine a augmenté de 90 Mt, celle des animaux de 220 Mt et celle d'éthanol de 70 Mt pour atteindre 370 Mt cette année. On constate ainsi que les utilisations pour l'éthanol atteignent 370 Mt et dépassent d'1 Mt l'ensemble des exportations mondiales de céréales.. Les stocks sont de 585 Mt. C'est un niveau largement supérieur à une année de marché mondial mais la Chine en détiendrait plus de la moitié et nul ne sait comment ces stocks pourraient être mobilisés en cas de crise mondiale

Consommation
humaine
+ 90 Mt



EN SAVOIR PLUS



FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

altoVéo
Créateur et accélérateur de performances

Altonéo et FITECO seront présents
au salon des ETA
Le Mans / 11-12 décembre

Prenez rendez-vous pour parler
de votre entreprise avec nos experts.

Salon
des **ETA**
Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

ACTU FRUITS & LÉGUMES

Conséquences d'une année chaude

L'année 2019 aura été caractérisée par deux événements caniculaires et une période de sécheresse très longue. Cette météo a des conséquences sur les marchés des fruits et légumes. Cela stimule la demande des consommateurs comme les prix mais réduit souvent la production.



EN SAVOIR PLUS



Tomates : Prix élevés, production en recul

Depuis juin, la tomate française bénéficie de prix supérieurs de 51 % à ceux de l'année dernière. La production de 520 000 tonnes est stable par rapport à 2018 mais elle recule de 11 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les importations baissent et les exportations augmentent mais le déficit reste de 178 000 tonnes pour le premier semestre de 2019

Toujours un déficit



EN SAVOIR PLUS



Courgettes : mi-figue, mi-raisin

Les courgettes ont besoin de beaucoup d'eau. La production a donc souffert des périodes de canicules. Dans ce secteur, la production en plein air constitue encore 80 % de la surface totale. La production est peu différente de celle de 2018 mais elle accuse un net recul par rapport à la moyenne sur cinq ans. Alors que la production française est de 111 000 tonnes, le déficit des échanges atteint 81 000 t.

Plein air et canicule



EN SAVOIR PLUS



Pêches : Un chiffre d'affaires en hausse

Le marché de la pêche est très sensible à la météo. La chaleur stimule la demande mais diminue la production. Cela provoque une amélioration des prix. Avec 199 000 tonnes, la production est supérieure de 8 % à la faible récolte 2018 mais inférieure de 6 % à la moyenne sur cinq ans. Pendant les trois mois d'été, le chiffre d'affaires serait supérieur de 3 % à celui de 2018 et de 11 % par rapport à la moyenne sur cinq ans.

Forte progression des prix



EN SAVOIR PLUS



Pommes : Un marché européen moins concurrentiel

Les épisodes de canicule auraient peu affecté la production de pommes sauf à réduire les calibres commercialisés. La production serait même en hausse de 7 % par rapport à 2018 et retrouverait ainsi les niveaux de la moyenne sur cinq ans. Le contexte européen est plus favorable car la production des 28 serait en recul de 20 % en particulier chez le premier producteur qui est désormais la Pologne (-44 %). Mais les stocks européens de la campagne 2018 restent très élevés.

Stocks 2018 élevés

GESTION & DROIT



PLF 2020 : l'agriculture oubliée

Contrairement à 2019, la loi de finances pour 2020 ne contient pas de dispositions spécifiquement agricoles. Pourtant, les mesures introduites l'an dernier peinent à s'appliquer et méritent d'être adaptées. AGIRAGRI a formulé des préconisations en ce sens aux parlementaires.

Parmi les mesures générales du projet de loi de finances pour 2020 impactant les agriculteurs, citons tout d'abord une mesure phare : la **baisse d'impôt sur le revenu (IR) de 5 milliards d'euros**, qui devrait bénéficier à 16,9 millions de foyers fiscaux. Elle se traduirait par une diminution de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu : le taux de 14 %, qui s'applique aux revenus compris entre 9 964 € et 25 405 €, passerait à 11%. Le seuil d'entrée de la tranche à 30 % passerait à 25 406 €, contre 27 520 € cette année. Le gain moyen est ainsi annoncé à 350 € pour les foyers fiscaux soumis à la première tranche du barème de l'IR, et à 125 € en moyenne pour une personne seule. Il est d'environ 250 € pour un couple imposé à la deuxième tranche. La mesure sera en revanche sans impact sur les foyers imposés aux tranches d'imposition les plus élevées, à savoir entre 41 et 45 %. En pratique, cette baisse serait mise en œuvre dès le mois de janvier 2020, à travers la baisse des taux du prélèvement à la source (PAS).

Le Gouvernement fait par ailleurs un pas supplémentaire sur la **suppression de la taxe d'habitation**, qui devrait être définitivement supprimée dès 2020 pour 80 % des Français les plus modestes (suppression applicable uniquement aux foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 27 000 € pour les personnes célibataires et 43 000 € pour les couples mariés ou pacsés). Les 20 % de foyers fiscaux les plus aisés devront en revanche attendre 2021, qui marquera la suppression progressive de cette taxe, en trois étapes.

Le projet de loi prévoit également de **revaloriser la valeur locative cadastrale** servant d'assiette à la taxe foncière des particuliers, mais celle-ci serait mise en œuvre de façon progressive, sur une période pluriannuelle, et pas avant 2026 !

Pour les entreprises soumises à l'**impôt sur les sociétés (IS)**, le taux normal d'imposition devrait baisser, passant de 31 à 28 % en 2020 (le taux réduit de l'IS demeure fixé à 15 %). Ce taux normal de l'IS serait ensuite réduit à 26,5 % en 2021.

GESTION & DROIT

L'exonération partielle de **taxe sur le gazole non routier** (GNR) ferait l'objet d'une suppression progressive sur trois ans, mais ne toucherait cependant pas le secteur agricole.

Enfin, la mesure d'**exonération et de défiscalisation des heures supplémentaires**, mise en place en réponse au mouvement des gilets jaunes, devrait se poursuivre en 2020.

Préconisations d'AGIRAGRI

Faute de mesure agricole dans le collectif budgétaire 2020, le groupement AGIRAGRI a formulé un certain nombre de préconisations aux parlementaires, pour obtenir des avancées sur plusieurs sujets importants.

Parmi eux, figure la **déduction pour épargne de précaution (DEP)**, qui a remplacé la déduction pour investissement (DPI) et la déduction pour aléas (DPA) à compter de 2019. Ce dispositif, qui est censé doper l'épargne de précaution des exploitants et permettre le lissage de l'imposition de leurs bénéficiaires, comporte de nombreuses incertitudes et complexités, qu'il conviendra de lever pour le rendre plus attractif. Afin de simplifier les obligations de suivi de l'épargne en nature affectée à la DEP, il est ainsi proposé de permettre l'application de la méthode « PEPS » (premier entré, premier sorti) à tous les exploitants et sociétés agricoles relevant de l'IR. En outre et afin d'augmenter la capacité d'investissement des agriculteurs, AGIRAGRI défend l'idée d'une inscription de la DEP dans leurs capitaux propres. Il est également proposé d'ouvrir l'application de la DEP aux sociétés agricoles relevant de l'IS, afin de favoriser l'épargne de tous les exploitants agricoles.

S'agissant par ailleurs du coût fiscal de la **transmission des exploitations**, qui constitue un frein majeur aux transmissions d'entreprises dans certaines régions et menace la pérennité du modèle agricole familial (*lire le Portrait d'Avenir page 10*), il a été proposé d'instaurer une exonération partielle de droits de succession et de donation, à hauteur de 80 % de l'outil d'exploitation (terres et bâtiments d'exploitation au bénéfice du repreneur dans le cadre intra-familial, par analogie avec le principe d'exonération des biens professionnels dans le cadre de l'ISF). Cette exonération partielle serait assortie, en contrepartie, de conditions relatives à la durée d'affectation et de conservation des biens exonérés dans le patrimoine du repreneur (délais de 10 ans), à l'appartenance du dirigeant à la famille (lien de parenté direct), et de la mise en place d'un dispositif de rappels et sanctions en cas de non-respect des engagements. Cette mesure forte, défendue depuis de nombreuses années, permettrait de maintenir un tissu d'exploitations agricoles de tailles petites et moyennes, favorisant ainsi le maintien de l'emploi rural.

Gildas Aubril,
avocat au cabinet TERRÉSA, membre d'AGIRAGRI



PLF 2020 :
AGIRAGRI fait des propositions

[LIRE ICI LA CONTRIBUTION D'AGIRAGRI](#)

PORTRAIT D'AVENIR



Jean-Marie Bouldy

« On m'a confié un terroir, je veux le transmettre »

Alors que les Parlementaires discutent de la loi de finances pour 2020, les acteurs du monde viticole réclament une baisse des droits de succession pour les transmissions familiales. Jean-Marie Bouldy fait partie des vigneronns étranglés par ces droits.

« Il faut qu'il se passe quelque chose, que les politiques réagissent afin de garder un savoir-faire, un tissu local », exhorte Jean-Marie Bouldy, viticulteur bio en Pomerol. « Je n'ai pas été élevé dans l'argent. On m'a confié un terroir. Je le travaille avec bonheur et passion », assure le vigneron. A 61 ans, son devoir aujourd'hui est de transmettre cet héritage. Mais l'opération est quasiment impossible. Le prix du foncier est devenu prohibitif, déconnecté de la rentabilité de l'exploitation. Il a atteint plus de 1,5 million d'euros l'hectare !

« Quand on a beaucoup investi dans l'outil de production, on n'a pas d'argent pour payer les droits de succession. Faut-il que j'endette la société pour transmettre à mes enfants, au détriment de l'investissement futur dans l'entreprise et de la qualité du vin ? Ou que je vende à un investisseur qui produira un vin à la mode sans vision à long terme, au risque de voir les vins et les bénéfices exportés ? Je ne m'y résous pas. L'Etat a davantage intérêt à maintenir de petits vigneronns qui paient des impôts, sont employeurs et vivent sur place ! », affirme Jean-Marie Bouldy.

Des vigneronns qui paient des impôts

Une entreprise familiale

Château Bellegrave, c'est l'histoire d'une famille de bâtisseurs. Les grands-parents paternels s'installent en Gironde à la fin du XIXe siècle. Les grands-parents maternels arrivent quant à eux vers 1925. Cultivateurs originaires du Périgord et de Corrèze, ils investissent dans l'Entre-deux-Mers, où l'on fait du Bordeaux Supérieur.

Héritiers de ces deux propriétés, les parents de Jean-Marie ont cherché un domaine plus renommé.

C'est ainsi qu'en 1951, ils achètent Château Bellegrave, moitié comptant, moitié en rente viagère. « Les prix n'avaient pas encore atteint les sommets d'aujourd'hui, mais c'était plus cher que d'où ils venaient », raconte Jean-Marie.

Le couple débute avec 5,80 ha de Pomerol, « mais pas en très bon état » et entame de gros travaux. Le gel de février 1956 et l'obligation d'arracher tout le vignoble, ne les arrêtent pas. A force de courage, d'humilité et de travail, les premiers vins sortent en 1959. Les Bouldy ont façonné, agrandi leur propriété et contribué à donner un nouvel essor à l'appellation Pomerol.

Un déficit d'image

Après trois ans comme aide familial, Jean-Marie reprend la propriété en fermage en 1980, rejoint par sa femme, Pascale en 1995. Petit-à-petit, le vigneron rachète les parts de ses deux frères, de 1990 à 2016. « Cette dernière étape a été plus difficile pour trouver un accord sur le prix », reconnaît Jean-Marie.

La prochaine étape, transmettre à la génération suivante sera encore plus compliquée. Alors, il redouble de travail, dans la vigne d'abord, en améliorant toujours sa conduite en agriculture biologique. Puis auprès de la clientèle. Après la crise de 1973, son père avait cessé de vendre son vin à un négociant pour reprendre la maîtrise de son produit et tout mettre en bouteille.



PORTRAIT D'AVENIR

« Il a mis un panneau au bord de la route toute proche et vendu en direct. Pendant 20 ans, la production s'est ainsi vendue aux particuliers sur place ou sur commande », se souvient Jean-Marie. Dans les années 80, c'est devenu plus compliqué, les supermarchés ont développé l'offre de vin.

En 1986, Jean-Marie a pris son bâton de pèlerin et est parti démarcher à Paris. « Cela a été la galère pendant deux ans, le temps de trouver de nouveaux clients. Je partais une semaine par trimestre, je me présentais de restaurant en restaurant. J'étais souvent mal reçu. Jusqu'à ce matin de 1989 où je me suis retrouvé sur le pont face à la Tour d'Argent ». Malgré les trois Macarons au Michelin de ce prestigieux établissement, il tente le tout pour le tout et demande à rencontrer le sommelier. Sans rendez-vous, il se retrouve pourtant dans la mythique cave de la Tour et quinze jours après, il reçoit une commande de 120 bouteilles millésime 1985.

Des restaurants étoilés

A force de persévérance, il décroche d'autres restaurants étoilés. En 1991, le Chef Troisgros lui fait un autre cadeau : une commande de 24 bouteilles pour un repas de Chefs. « Tous sont devenus clients. C'était une bonne époque ».

Le besoin de faire savoir

Mais une clientèle, de professionnels ou de particuliers, n'est jamais acquise même en Pomerol. Jean-Marie Bouldy consacre du temps à entretenir ce lien qu'il veut fort entre le producteur et le consommateur. Il va à la rencontre de ses clients deux fois par an. Beaucoup viennent aussi au Château. Jean-Marie vend enfin à Bordeaux en primeur ou livrable. « C'est un bon équilibre ».

Malgré tout, le Château Bellegrave, qui compte maintenant 11 ha souffre encore d'un déficit d'image dans ce milieu très concurrentiel. « Plein de choses se passent mais on ne sait pas toujours le faire savoir ».



Comme nous ne sommes pas dans les standards des classements, nous devons trouver ailleurs la reconnaissance du travail effectué, de la qualité du vin, de la passion du métier ».

Ses enfants, Aurélie et Jean-Baptiste, qui ont rejoint la propriété en 2014 et 2015, ont créé l'an dernier un site internet professionnel et viennent de suivre une formation sur l'utilisation des réseaux sociaux. Bientôt, ils mettront en avant la dernière innovation du Château : la cuvée *Terre Précieuse*, issue d'une fermentation en jarres. Un retour au goût originel des fruits. ■

LES VIDEOS AVRAI LIRE...

Votre actualité, notre regard **AGIRAGRI**



[Cliquez ici pour voir la vidéo](#)



EN SAVOIR PLUS 

DERNIÈRE MINUTE

Notre excédent commercial s'améliore en 2019

Nos importations augmentent moins que nos exportations et le solde positif s'améliore. Il est de 4,5 milliards € (Mds €) pour les sept premiers mois contre 3,7 Mds € pour la même période de 2018. C'est mieux par rapport aux deux dernières années mais on est encore loin des performances antérieures.

EN SAVOIR PLUS



Dans nos rapports avec nos partenaires européens, notre excédent sur les produits bruts est largement compensé par un déficit sur les produits transformés et le solde est redevenu négatif. Fort heureusement, notre solde positif s'accroît avec les pays tiers en particulier grâce aux vins et alcools dont le solde positif atteint désormais 7,6 Mds € en sept mois soit 700 millions € de plus que l'année dernière à la même époque. Seul problème, cela est dû en grande partie à une hausse de nos exportations de vins vers les Etats-Unis et l'excédent croissant de notre pays dans le secteur agroalimentaire peut agacer le gouvernement américain très sensibilisé sur les échanges extérieurs.

Le ciseau des prix redevient défavorable malgré Egalim

La loi Egalim votée fin 2018 devait permettre aux agriculteurs de retrouver une meilleure valorisation de leur production grâce à de meilleurs rapports de force avec la grande distribution. Au moment du vote, on observait une forte augmentation des prix agricoles à la production. On pouvait donc espérer que cette progression se poursuivrait en 2019. Mais une fois de plus, les marchés n'obéissent pas au législateur ! Les prix à la production du mois d'août 2019 sont en baisse de 1,2 % par rapport à ceux du même mois de 2018. Cela est dû à un repli du prix des céréales de 20 % en un an mais aussi à un repli des fruits et légumes de 4,7 %. En revanche, on assiste à une progression du prix des pommes de terre (+ 58%) et du prix des produits animaux de 5 % avec en particulier une hausse de 25 % du prix de la viande porcine à cause de la peste porcine en Chine. En août 2019, l'indice des prix agricoles à la production est de 107,1 avec une base 100 en début 2011. Ce niveau est inférieur à celui qui a été atteint pendant une année entière entre août 2012 et juillet 2013.

EN SAVOIR PLUS



Dans le même temps, les produits nécessaires à la production augmentent de 0,8 % en un an. L'énergie baisse pourtant de 4,5 % et les engrais de 3,7 %. Ce sont les services qui augmentent, en particulier les services vétérinaires (+ 2,6 %), l'entretien du matériel (+ 3 %) et les prix d'achat de matériel (+ 1,6 %).

Comportement alimentaire des Français

Depuis 1988, le Credoc s'est livré à sept enquêtes successives sur le comportement alimentaire des consommateurs français. La dernière de ces enquêtes portait sur l'année 2016 et la précédente sur 2013. La préoccupation santé prend de plus en plus d'importance pour 91 % des personnes interrogées. Mais il ne s'agit pas d'allégations santé sur les étiquettes. Les consommateurs veulent des produits indemnes de produits chimiques. La préoccupation plaisir est désormais mise en avant en préférant réduire les quantités pour des raisons de lutte contre l'obésité mais en achetant des produits de qualité. Dans cette qualité recherchée, il y a aussi le fait que les produits soient originaires de la région proche.

EN SAVOIR PLUS



Séminaires courts pour le secteur bancaire
**Former et conseiller les collaborateurs
sur des thèmes pratiques et ciblés**

[PLUS D'INFORMATION ICI](#)

CULTURE



Dans les bottes de son père

Pollueurs, empoisonneurs, exploités d'être sensibles (les animaux)... Alors que les agriculteurs sont livrés à la vindicte populaire, un film se fait l'écho de leur mal-être et met en lumière un chiffre glaçant : 605 agriculteurs se sont suicidés en 2015 (donnée MSA 2019). Les affiliés du régime agricole présentent « un risque de 12,6 % plus élevé » que ceux pris en charge par la Sécu.

Avec « *Au nom de la terre* », Edouard Bergeon, le réalisateur, raconte son histoire, celle de son père mort en 1999, incarné par Guillaume Canet. Accablé par les dettes, la météo, les pressions familiales et celles de la filière, l'agriculteur s'isole et le spectateur touche du doigt la réalité du travail agricole, de l'élevage intensif de poulets et comprend progressivement comment l'agriculteur finit par commettre l'irréparable. Le réalisateur met aussi en scène ses réactions, celles d'un fils dépassé par la dépression de son père et la froideur de son grand-père, un patriarcat incapable de comprendre les problèmes de sa descendance. On y retrouve aussi le rôle de la mère, qui fait la comptabilité et finalement porte tout comme dans beaucoup de familles agricoles. Le film prend aux tripes, sonne juste, peut-être parce qu'il est le reflet fidèle de la réalité.

Comment tordre le cou à ces statistiques et apaiser le malaise ? Oser parler de ses difficultés. Pour se rendre compte que les problèmes des uns sont largement partagés par les autres. Votre expert-comptable, votre avocat, votre consultant, membres d'AGIRAGRI, sont des relais. Ils peuvent écouter, relativiser la situation conjoncturelle, mettre en relation avec des aidants. Alors, ne restez pas seul, ouvrez-vous à votre cabinet conseil.

PARLONS DE NOUS

**5^e CONVENTION
 DEAUVILLE 2019**



Une 5^e Convention AGIRAGRI sous le signe du **PARTAGE**

Pour cette 5^e édition de la Convention AGIRAGRI, quelque 120 associés et collaborateurs des 11 cabinets membres du groupement, se sont retrouvés à Deauville. Experts-comptables, avocats, comptables, juristes, fiscalistes, consultants, conseillers en patrimoine... Des dizaines de métiers étaient présents pour échanger sur la relation à leurs clients agriculteurs et viticulteurs. Le sociologue François Purseigle a dressé un portrait d'un monde agricole en mutation. L'entreprise y est devenue un marqueur quelle que soit la taille de l'exploitation. Adrien Pelletier, agriculteur-boulangier, a témoigné de cet entreprenariat grandissant et du besoin de davantage lier dans le conseil les techniques agronomiques nouvelles (bio, agroforesterie, agriculture de conservation des sols...) et l'économique. Autour de plusieurs ateliers, les participants ont ensuite pour expérimenter leur écoute des besoins des agriculteurs et **PARTAGER** leurs savoirs. C'est dans ces moments que le groupement AGIRAGRI se matérialise et prend tout son sens pour les clients de ses cabinets qui bénéficient, aux quatre coins de la France, d'un savoir valorisé à la puissance 11 !



ICI TÉMOIGNAGE
 C. Pouységur



ICI TÉMOIGNAGES
 C. Sibout / T. Minard



ICI TÉMOIGNAGES
 G. Aubril / H. Pluyaut



ICI TÉMOIGNAGE
 J.F. Boumadi